

# Assises de la CNCC

Les 7 et 8 novembre 2019, le membre du Conseil, Olivier DE BONHOME et le Secrétaire général ont représenté l'IRE à Lille à la Convention Nationale de la CNCC avec pour thème "Le Rebond de la profession" et ce sur invitation de la CNCC.

La profession de commissaire aux comptes traverse une période extrêmement difficile liée aux débats relatifs à la loi Pacte. Cette loi relève sensiblement les seuils de l'audit en France, ce qui a un impact très important sur le chiffre d'affaires de la profession. L'identité de la profession et son rôle auprès des petites et moyennes entreprises se voient même remis en cause. Il semblerait que certains petits cabinets aient perdu tous leurs mandats d'audit à la suite de cette remontée des seuils. Le message était toutefois positif et visait à aborder le futur du métier tout en expliquant le profit que l'on peut tirer d'une période de crise. La profession doit à la fois retravailler sa mission de service public auprès des petites et moyennes entreprises et s'engager dans une démarche permettant de répondre aux besoins des clients.